



GYM' VITALITÉ NEUVILLOISE

11 AVENUE GAMBETTA

69250 NEUVILLE SUR SAONE

Site web : www.gymvitalite-neuville.fr

e-mail : gymvolontaire-069021@epgv.fr

Photographie (pour Carte Pass) Tarif choisi :

Nb de chèques remis : Emetteur du (des) chèque(s) :

Carte (ou tickets) à établir Carte (ou tickets) remis

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2024-2025

NOM de naissance : NOM d'usage : PRENOM :

Date de naissance : Genre : M - F

Adresse (n° et Rue) :

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Portable :

Adresse Mail :@.....

Nom et prénom de la personne à prévenir : N° Tél. :

Je soussigné (e),

-déclare adhérer à l'association « Gym' Vitalité Neuvilloise » (GVN) au titre de la saison 2024-2025

-m'engage à régler ma cotisation d'adhésion qui inclut la licence fédérale et l'assurance obligatoire et dont le montant total s'établit à la somme de€

-reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'Association et m'engage à en respecter les termes

-dispose d'un droit d'accès et de rectification pour les informations portées sur ma fiche individuelle d'inscription et ce, en application de la Loi Informatique et Libertés

-abandonne mes droits à l'image au profit de la GVN, laquelle pourra en faire usage pour toutes ses communications internes ou externes à des fins non commerciales : **OUI – NON** (rayer la mention inutile)

-déclare que j'ai répondu par la négative à toutes les questions du « Questionnaire de santé » publié par l'arrêté du 20 avril 2017 ; dans le cas contraire, j'ai fourni un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la gymnastique.

Fait à Neuville-sur-Saône, le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Page 1 à remettre à l'association



GYM' VITALITÉ NEUVILLOISE

LABELLISÉE QUALITÉ CLUB

SPORT SANTÉ

2019-2023

GYM' VITALITÉ NEUVILLOISE

11 AVENUE GAMBETTA

69250 NEUVILLE SUR SAONE

Site web : www.gymvitalite-neuville.fr

e-mail : gymvolontaire-069021@epgv.fr

MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES (incluant 33,50 € de licence et d'assurance obligatoire)

Tickets nominatifs - 33 cours au choix dans la saison	160,00€
Tickets couple – 2 x 33 cours au choix dans la saison	310,00€
Adulte de moins de 70 ans – Pass-Liberté (=nombre de cours illimité*)	235,00€
Sénior de 70 à 74 ans – Pass-Liberté (= nombre de cours illimité *)	200,00€
Sénior de 75 ans et plus – Pass-Liberté (= nombre de cours illimité*)	180,00€
Jeune de 25 ans et moins (né(e) après le 01/09/1999) - Pass-Liberté (= nombre de cours illimité*)	160,00€
Couple (mariés ou pacsés) - Pass-Liberté (= nombre de cours illimité*)	450,00€

*le nombre de cours pourra être limité du fait de la jauge en vigueur dans la salle Margerand

NB : Pour les inscriptions en cours de saison sportive, les tarifs seront recalculés et publiés après les congés de fin d'année 2024 et les congés de printemps 2025.

CALENDRIER DES COURS POUR LA SAISON 2024-2025 :

Les cours se déroulent sur 33 semaines, interrompues par les congés scolaires de l'Académie de Lyon (zone A)

	Date d'ouverture de la saison :	Lundi 16/09/2024		
Vacances de Toussaint	Dernier cours :	Vendredi 18/10/2024	Reprise des cours :	Lundi 04/11/2024
Vacances de Noël	Dernier cours :	Vendredi 20/12/2024	Reprise des cours :	Lundi 06/01/2025
Vacances d'Hiver	Dernier cours :	Vendredi 21/02/2025	Reprise des cours :	Lundi 10/03/2025
Vacances de Printemps	Dernier cours :	Vendredi 18/04/2025	Reprise des cours :	Lundi 05/05/2025
	Date de clôture de la saison :	Vendredi 27/06/2025		

Usages et bonnes pratiques à respecter (Extrait du Règlement Intérieur de l'association)

Lors de chaque cours auquel il (elle) participe, le (la) licencié(e) doit :

- ❖ être en possession de sa carte "Pass-Liberté » ou de son ticket nominatif (ou de couple) à présenter ou à remettre à l'animatrice (animateur).
- ❖ se présenter à l'heure à la séance et y demeurer jusqu'à la fin.
- ❖ retirer ses chaussures de ville, revêtir une tenue de gym et se mettre en chaussures de gym ou pieds nus, avant d'accéder à la salle.
- ❖ respecter les accessoires utilisés lors des séances et les ranger avec soin et à leur place à l'issue du cours.
- ❖ réserver le meilleur accueil à l'animateur ou à l'animatrice et accepter de découvrir et d'effectuer toute nouvelle pratique gymnique que celui-ci (ou celle-ci) propose (sauf contre-indication médicale signalée par l'adhérent(e) à l'animatrice ou à l'animateur).

IMPORTANT : chaque adhérent(e) doit avoir à l'esprit d'appartenir à une association dont les dirigeants sont des bénévoles ; en conséquence, il(elle) se comporte comme une personne faisant partie d'un collectif et non comme le client d'une entreprise commerciale ou le « consommateur » d'un service marchand.

CONTACTS :

-Président : Michel Bitouzé – 06 47 20 24 98 (joignable tous les jours)

-Trésorière : Andrée Manguelin – 07 50 92 66 71 (joignable du lundi au vendredi, de 9h à 20h)